



CHARTRE D'ENGAGEMENT

ORGANISÉE PAR



La « Zéro Gâchis Académie » est une opération nationale organisée conjointement par trois associations de consommateurs (Familles rurales, la Confédération Syndicale des Familles et la CLCV) soutenues par l'ADEME. Elles accompagnent 250 foyers de tous types (familles avec enfants, personnes seules, couples sans enfant, retraités, colocations...) prêts à tester des solutions pour éviter le gaspillage alimentaire.

L'opération se déroulera entre le 8 janvier et le 30 septembre 2019.

Coordonnées de la personne engageant le foyer :

| | |
|------------------------|--|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Adresse : | |
| Code Postal et ville : | |
| Téléphone fixe : | |
| Téléphone portable : | |
| Adresse mail: | |

Vos coordonnées ne seront utilisées que dans le cadre de cette opération et en aucun cas, à des fins commerciales.

s'engage à participer au volet de l'opération « **Zéro Gâchis Académie** » dont les modalités sont définies dans le Règlement de l'opération annexé au présent document.

ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

Le participant s'engage pendant toute la durée de l'opération à :

- Suivre le protocole précis de l'opération durant les 6 semaines. Ce protocole implique de peser les restes de repas et aliments périmés pendant 4 semaines.
- Recevoir à votre domicile un référent de l'association CLCV Bretagne.
- Participer aux rencontres organisées dans le cadre de l'opération :

| Date et heure | Nature de la rencontre | Lieu |
|---|---|------------------------------|
| Du 7 au 20 janvier <i>À préciser ultérieurement</i> | Réunion de lancement de l'opération | À préciser par l'association |
| Février Mars <i>À préciser ultérieurement</i> | Journée de la transition : tenue de différents ateliers destinés à modifier les modes de consommation | À préciser par l'association |
| Juin 2019 <i>À préciser ultérieurement</i> | Retour sur les résultats | À préciser par l'association |
| Septembre 2019 | Enquête par mail ou téléphone réalisée par le bureau d'études AEFEL | Lien Internet |

- Utiliser le matériel, les outils et remplir les fiches de suivi mis à sa disposition
- De suivre les recommandations pour changer certaines de ses pratiques de consommation. Les changements à mettre en œuvre porteront sur les domaines suivants :
 - Habitudes alimentaires
 - Gaspillage alimentaire
 - Utilisation des produits alimentaires
 - Pratiques quotidiennes
- Rester disponible pour des contacts ou entrevues si nécessaire jusqu'à l'automne 2019.
- Accepter pleinement les modalités du règlement de l'opération « Zéro Gâchis Académie » (en annexe)

ENGAGEMENTS DE LA CLCV

La CLCV s'engage à fournir au participant :

- Un guide pratique de l'opération (gratuit)
- Un kit composé de la documentation et du matériel nécessaire à la réalisation de l'opération (gratuit)
- Un accompagnement au travers (gratuit) :
 - D'un site internet
 - D'un numéro de téléphone dédié
 - D'une adresse mail dédiée
 - De rencontres et échanges par l'équipe « Zéro Gâchis Académie »
- Une gratification sous réserve que le participant s'engage dans l'opération jusqu'à son terme. Le montant de l'indemnisation est communiqué dans le Règlement de la consultation. L'indemnisation sera versée en octobre 2019.
- Les résultats de l'opération à laquelle il a participé.

Pour la CLCV

Jean Yves Mano, président de la CLCV



Date, nom et signature du participant :

Le 30 novembre 2018

Le¹

Merci de nous renvoyer cette charte signée par mail ou courrier postal à :

bretagne.zga@clcv.org

CLCV Bretagne
Yasmina Héligon
15 rue du Bourbonnais
35000 Rennes

¹ Indiquez la mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature